



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

Projet de service

2024-2026
Résumé

DIR
NORD-OUEST

Décarboner les activités

Préserver l'environnement

Transition énergétique

Nouvelles mobilités

Sécurité / Prévention

Qualité de vie et des conditions de travail

Cette plaquette résume le projet de service de la DIR Nord Ouest pour la période 2024-2026. Le document complet peut être consulté à l'adresse <http://mtes.fr/527> ou via ce QR Code



DIR | DIRECTION
NORD OUEST | INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES NORD-OUEST

Décarbonation
de nos activités

objectif 1-0

Développer la connaissance des émissions GES de la DIR Nord-Ouest

objectif 1-1

Décarboner les projets routiers (entretien, modernisation, investissement) :
les études, les travaux et l'exploitation

objectif 1-2

Décarboner l'exploitation routière et l'entretien courant

objectif 1-3

Communiquer sur la décarbonation de nos activités

Limiter l'impact
de nos activités
sur les milieux
traversés

objectif 2-1

Préservation de la biodiversité, rétablissement des continuités écologiques

objectif 2-2

Diminution des nuisances sonores aux abords de notre réseau

objectif 2-3

Amélioration de la qualité de l'eau et préservation de la ressource

Agir en faveur
de la transition
énergétique

objectif 3-1

Réduire nos consommations énergétiques

objectif 3-2

Accompagner le développement des mobilités électriques

objectif 3-3

Contribuer à la production d'énergie renouvelable dans
le mix énergétique national

Accompagner
les nouvelles
mobilités

objectif 4-1

Intégrer la compétence « nouvelles mobilités » au sein
de la DIR Nord-Ouest

objectif 4-2

Améliorer notre connaissance des enjeux, des acteurs et
des porteurs de projet

objectif 4-3

Développer la connaissance des points noirs mobilité

Rendre chacun et
chacune acteur de sa
sécurité et de celle
des autres

objectif 5-1

Intervenir sur le réseau uniquement lorsque cela est
nécessaire afin de préserver la sécurité des personnels

objectif 5-2

Optimiser la signalisation temporaire afin de tenter
d'atteindre le zéro défaut

objectif 5-3

Réduire les accidents de la circulation

objectif 5-4

Structurer un plan de formation interne

Favoriser la QVTCT

objectif 6-1

Accompagner les cadres dans leur action quotidienne

objectif 6-2

Renforcer la cohésion des agents

objectif 6-3

Améliorer l'organisation du travail

objectif 6-4

Contribuer à une meilleure qualité de vie au travail

objectif 6-5

Développer la reconnaissance du travail des agents

- Connaître les principaux leviers et potentiels de réduction des émissions de GES et identifier les actions pouvant être évitées
- Groupe de travail sur la décarbonation de la commande publique
- Vérifier l'opportunité de l'électrification en fonction des usages (autonomie) et les performances des outillages en amont pour en assurer l'acceptabilité
- Demander un Bilan GES aux prestataires chantier

- Édition du Bilan GES des activités de la DIR
- Identifier et développer des puits de carbone sur les dépendances vertes et bleues
- Intégrer un critère relatif au bilan des émissions de GES des travaux, évalué via un écocomparateur. Réaliser son suivi en phase travaux.
- Poursuivre l'électrification de la flotte, de l'outillage ...

- Bilan GES de qualité réalisé et mis à jour
- Décarboner les marchés d'entretien courant
- Édition d'un kit communication (interne + externe) sur la décarbonation
- Établissement d'un pacte d'engagement avec la FRTP

- Développer, exploiter et partager les connaissances et inventaires sur les thématiques biodiversité, eau et bruit
- Relancer et développer les groupes de travail internes et les partenariats avec les services de l'État, collectivités et associations
- Adapter nos documents internes de gestion de nos dépendances (PEDV et PEDB) et de notre patrimoine (entretien des murs anti-bruit)

- Finaliser les plans d'actions de rétablissement des continuités écologiques, d'entretien, d'amélioration des écrans anti-bruit, de mise à niveau des dispositifs d'assainissement,...
- Passer les marchés de travaux permettant la réalisation des plans d'actions
- Poursuivre les actions d'aménagements engagées (passages loutres, extinction d'éclairage ...)

- Mettre en œuvre progressivement les plans d'actions (restauration de continuités écologiques, résorption de points noirs bruits, aménagement de bassins,...)
- Mesurer l'efficacité des actions réalisées (qualité de l'eau, diminution des niveaux sonores, retour de la faune et de la flore...)
- Valoriser nos actions en interne et en externe

- Réduire la consommation des appareils informatiques
- Mettre à disposition des vélos électriques pour les réunions courtes distances
- Favoriser le déploiement des IRVE équipées d'ombrières lors des renouvellements des concessions des aires de service
- Sensibiliser les agents sur le PDMA et favoriser le co-voiturage

- Optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments et étudier des solutions alternatives de chauffage
- Déploiement de nouvelles sources d'énergies renouvelables
- Mise en place de panneaux solaires sur les dépendances
- Audit énergétique de l'ensemble des CEI

- Étudier l'usage de déchets verts dans des sites de méthanisation
- Déploiement du Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE)
- Mettre en place le BACS sur l'ensemble de la DIR

- Désigner les agents référents internes et assurer leur formation
- Mettre en place un programme d'acculturation aux enjeux de la mobilité et un plan d'action pour le volet déplacements individuels
- Rencontrer les partenaires institutionnels qui travaillent sur les sujets de la mobilité

- Décliner des outils d'acculturation (page intranet, référentiel documentaire, club interne dédié...)
- Produire les premières données sur nos réseaux (pratiques existantes, outils, taux d'occupation des véhicules)
- Recenser les points noirs de la mobilité et les zones en interface

- Débuter la résorption des points noirs recensés
- Poursuivre les démarches et s'assurer de la prise en compte de la politique générale de la DIR en matière de nouvelles mobilités

- Définir les règles d'intervention sur les véhicules en panne
- Mise à jour du Plan de prévention des risques routiers (PPRR) et du plan d'actions associés
- Refonder la formation QUALification à la POse et DÉpose de la Signalisation temporaire (QUAPODES) en intégrant de nouveaux supports

- Modification du DOV et du guide de patrouille
- Bilan de l'expérimentation
- Suivi annuel du PPRR en formation spécialisée
- Former chaque agent aux gestes qui sauvent
- Dashcam installées dans l'ensemble des véhicules utilisés pour la pose de signalisation temporaire

- Contrôle des balisages en régie et externalisés
- Généralisation du dispositif à l'ensemble des CEI en fonction des résultats de l'opération
- Élaboration d'une feuille de route pour une mise en place expérimentale dans un CEI par district

- Mettre en place une charte «management»
- Communiquer sur les processus de promotion et indemnitaires
- Organiser un séminaire des cadres deux fois par an
- Organiser des visites de chantiers, les cérémonies des voeux et des journées de cohésion
- Rédiger et mettre en place la charte des temps

- Rendre compatible l'organisation du travail avec les niveaux de service et les garanties minimales
- Diffuser les bonnes pratiques en matière de gestion du temps
- Réaliser des tutoriaux simples pour améliorer l'utilisation de la messagerie.
- Proposer des formations bureautiques
- Organiser des formations continues destinées aux managers

- Organiser des journées portes ouvertes et participer aux semaines thématiques afin de valoriser le travail des agents
- Développer des fonctionnalités au sein des locaux permettant un meilleur épanouissement des agents
- Accompagner le projet immobilier de la DIR

Pourquoi un projet de service ?

Le projet de service est un outil utile pour donner du sens à l'action collective et pour mener à bien une transformation. Or, ces deux besoins - du sens à notre action collective et une transformation nécessaire - sont réunis aujourd'hui.

La DIR Nord Ouest est un grand collectif : près de 600 agents, un réseau routier de plus de 1000 km s'étendant sur trois régions, 11 départements, plus d'une vingtaine d'implantations physiques, des métiers techniques et administratifs, des postes de terrain et de bureaux ... Ce collectif trouvera toute sa force et sa cohérence en lui donnant une direction, un sens à son action.

En effet, il n'a échappé à personne que nous étions toutes et tous engagés dans une démarche profonde de planification écologique : transition écologique et énergétique, respect des engagements de l'État et de sa trajectoire environnementale, prise en compte de nouveaux besoins et nouvelles attentes en matière de mobilités. La DIR Nord Ouest doit participer à cette transformation, en adaptant ses missions, ses façons de faire à ce contexte.

Quels sont les messages forts de ce projet de service ?

Ré-affirmer les missions fondamentales : la DIR est l'outil de l'État pour gérer le réseau routier national non concédé, au travers de trois missions fondatrices : entretenir (gérer un patrimoine), exploiter (garantir la sécurité des usagers) et concevoir (une ingénierie forte, permettant de moderniser et d'adapter le réseau aux besoins).

Il est nécessaire de revoir les modalités de ces missions en profondeur pour répondre aux exigences et engagements de l'État en matière de transition écologique et énergétique.

Sans pour autant oublier la QVCT et la sécurité des agents : pour que les agents de la DIR Nord Ouest puissent exercer leurs missions en toute sécurité, dans un cadre motivant.

Comment a-t-il été établi ?

Un travail collectif, mobilisant plus particulièrement la chaîne d'encadrement de la DIR Nord Ouest, a été mené tout au long de l'année 2023.

Le premier semestre 2023 a été consacré au diagnostic et à l'écoute interne et externe : bilan du dernier projet de service de la DIR Nord Ouest, échanges internes, identification des attentes de l'État.

Des orientations issues du comité de direction ont donné lieu à des échanges avec l'encadrement de proximité, lors d'un premier séminaire en juin 2023.

Des groupes de production, structurés autour de six axes, composés chacun d'environ six à huit agents volontaires de tous les services, ont permis de bâtir les objectifs à se fixer et d'identifier les actions à mener. Ce travail a été mené au second semestre 2023. Puis les productions ont été présentées et validées collectivement en séminaire de l'encadrement, fin 2023.

Comment va-t-il être mis en œuvre ?

Sur une période triennale, 2024-2026. Elle nous a paru adapté à l'ambition de la transformation attendue.

Pour son pilotage, et ne pas multiplier la comitologie interne à la DIR Nord Ouest, il a été retenu d'intégrer pleinement le pilotage du projet de service au Système de Management de la Qualité en vigueur au sein de la DIR : bilan et revues de processus, plans d'actions annuels de services seront donc les outils de pilotage et de suivi.

Le mot de la fin...

La DIR Nord Ouest est un formidable outil pour déployer les politiques de l'État en matière de mobilité routière sur le réseau routier national non concédé. Par ce projet de service, la DIR Nord Ouest se mobilise pleinement pour apporter qualité de service aux usagers du réseau et aux territoires desservis, tout en intégrant pleinement les enjeux de la transition écologique et énergétique. Je remercie très sincèrement les agents de la DIR Nord Ouest pour leur contribution à l'élaboration de ce projet, car il y a de l'enthousiasme dans ce défi de notre transformation.

